

SNES-FSU Aix-Marseille

A Marseille, le mardi 22 janvier 2019,

Rentrée scolaire 2019 : pire qu'en 2011/2012 !

Mercredi 23 janvier 2019, le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille annonce au Comité Technique Académique la façon dont il entend répartir les moyens d'enseignement pour la rentrée scolaire 2019.

La hausse démographique du nombre d'élèves à scolariser dans le second degré s'accroît, et elle devrait se prolonger au moins jusqu'en 2025 (enquête INSEE commanditée par le rectorat). Ainsi, la population scolaire des collèges et des lycées de l'académie va augmenter de 2517 élèves, soit +1.24 % (dont 2047 en collèges, soit + 1.78 %, dont 1725 dans les Bouches-du-Rhône, soit + 2.17%).

Ce contexte démographique supposerait que l'académie se voie dotée de 191 emplois d'enseignants supplémentaires pour maintenir les taux d'encadrement actuels. Selon la présentation du ministère, seulement 39 emplois supplémentaires sont attribués à l'académie d'Aix-Marseille en lieu des 191 attendus.

Car le gouvernement a fait le choix budgétaire de supprimer 2650 emplois dans les collèges et les lycées, malgré l'augmentation démographique. Ce choix politique va se traduire par une nouvelle dégradation des conditions d'étude des élèves, en particulier dans les collèges, où les classes sont toujours plus surchargées et les temps de travail en groupes réduits de plus en plus rares. Les carences du système de remplacement vont s'aggraver, faute de personnel disponible pour cette mission.

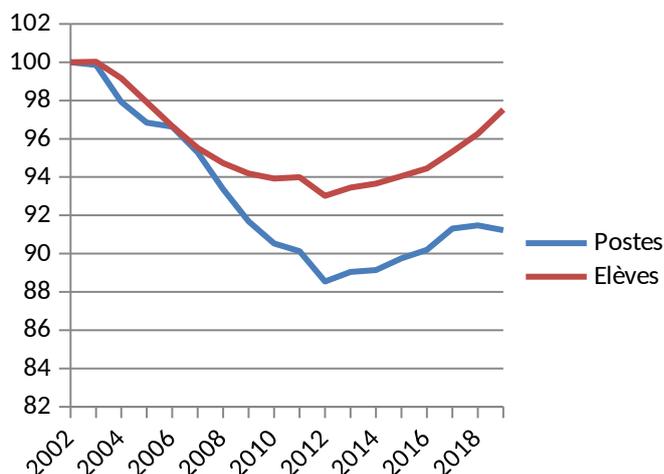
En outre, la présentation ministérielle est insincère car elle dissimule 2285 des 2650 suppressions d'emploi, sous la forme de transformations d'emplois en heures supplémentaires. Pour l'académie d'Aix-Marseille, il y a ainsi 83.5 emplois d'enseignants qui sont supprimés et transformés en heures supplémentaires. Le solde est donc de $39 - 83.5 = - 44.5$ emplois d'enseignants dans les collèges et lycées de l'académie, pour 2517 élèves de plus à scolariser.

Les emplois ainsi supprimés sont des emplois qui sont cette année occupés par des personnes, qui travaillent actuellement auprès des élèves. Il y aura donc bien l'an prochain moins d'adultes pour assurer les enseignements auprès de nos jeunes : moins de professeurs titulaires, les départs en retraite n'étant pas remplacés, moins de personnels non-titulaires, certains ayant été remerciés en cours d'été, moins de jeunes professeurs stagiaires, les postes aux concours étant réduits.

Le recours aux heures supplémentaires ne suffit pas à compenser le manque de personnes effectivement disponibles pour assurer les heures d'enseignement ou le remplacement, d'autant plus que, dans les faits, les professeurs à plein temps acceptent déjà deux heures supplémentaires en moyenne.

Depuis 2002, le taux d'encadrement s'est déjà fortement dégradé dans les collèges et les lycées de l'académie, comme le montre le graphique ci-dessous :

Evolution comparée du plafond d'emplois et des effectifs scolarisés



Les documents du rectorat montrent ainsi que, malgré le poids de l'éducation prioritaire, les classes de collège sont plus remplies que la moyenne nationale (25 élèves par division en moyenne), et que les classes de lycées ont vu leurs effectifs augmenter à 30 élèves en moyenne l'an dernier. Le rectorat annonce 4.5 % des moyens de l'académie consacrés au remplacement, mais la moitié de ces moyens sont consacrés dès la rentrée à compenser la pénurie de personnels sur les postes vacants. Il faudrait que le potentiel de remplaçants disponibles en cours d'année soit de l'ordre de 6 % pour assurer correctement les remplacements. Actuellement, un professeur n'est pas remplacé par le rectorat quand son congé maladie est inférieur à trois semaines.

Evolutions à la rentrée 2019

	Nombre d'élèves	Evolution du nombre d'élèves	%	Nombre d'emplois	Evolution du nombre d'emplois	Emplois transformés en HS	Evolution totale du nombre d'emplois	%
Collèges Alpes de Haute Provence	6864	32	0.47	413	0	3	-3	-0.73
Collèges Hautes-Alpes	5823	68	1.17	411	0	3	-3	-0.73
Collèges Bouches-du-Rhône	79285	1725	2.17	5385	+33	39	-6	-0.11
Collèges Vaucluse	22785	222	0.97	1564	+4	9	-5	-0.32
Total Collèges	114757	2047	1.78	7833	+37	54	-17	-0.22
Lycées Prof	22797	184	0.2	2659	+3	10.5	-7.5	-0.28
Lycées GT	65569	286	0.4	4921	+5	19	-14	-0.28
Activités académiques					-8			
Documentalistes					+2			
Décharge stagiaires						-9.5		
Total	203123	2517	1.24	15413	+39	83.5	-44.5	-0.29

En outre, 9 emplois d'administratifs sont supprimés, prélude à la fusion des académies qui pourrait conduire à compter de 2020 à supprimer des emplois dans les rectorats.